

Aktuell aus dem Bundesgericht

## Le droit de mutation en cas de restructuration d'entreprises



Correspondante: Dina Beti, lic. iur., avocate, greffière à la II<sup>e</sup> Cour de droit public du Tribunal fédéral

L'art. 103 de la loi fédérale sur la fusion ([RS 221.301](#)) est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2009. Dans un arrêt récent, le Tribunal fédéral a eu pour la première fois l'occasion d'en examiner la portée.

Une fondation de prévoyance avait transféré la propriété de cinq immeubles à une société immobilière dont elle détenait l'ensemble des actions...

Dieses Dokument ist für Abonnenten oder Pay-per-Document-Kunden zugänglich.

Abonnieren →

Kaufen →

 Login